

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE VILLERVILLE**

**DATE DE
CONVOCATION**

11 mars 2025

DATE D’AFFICHAGE

11 mars 2025

**NOMBRE DE
CONSEILLERS**

En exercice	13
Présents	07
Votants	12

L’AN DEUX MIL VINGT CINQ, le 28 MARS, à 17h30 en séance publique sous la Présidence de Monsieur Michel **MARESCOT**, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Monsieur Michel **DABOUT** - Corinne **DROUEN** - Monsieur Éric **ESTRIER** - Madame Catherine **FILIPOV** - Madame Emmanuelle **MELLOT-KRISTY** - Madame Sophie **NGUYEN VAN MAI**.

EXCUSÉS : Madame Sophie DIERRE donne pouvoir à Madame Corinne DROUEN, Madame Catherine LEFEBVRE donne pouvoir à Monsieur Michel DABOUT, Monsieur Vincent VANDERSTUYF donne pouvoir à Madame Sophie NGUYEN VAN MAI, Madame Anne JOSEPH donne pouvoir à Madame Emmanuelle MELLOT-KRISTY, Monsieur Germain LELARGE donne pouvoir à Monsieur Michel MARESCOT, Monsieur Didier PAPELOUX.

Formant la majorité des membres en exercice.

A été désigné en qualité de secrétaire : Madame Sophie NGUYEN VAN MAI.

**LOCAL DISPONIBLE
38 rue du Général Leclerc**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que le local situé au 38 rue du Général Leclerc est disponible depuis octobre 2024.

Mme BRUNET Julie a sollicité ce local pour faire un atelier d’artiste (textile, objets).

Monsieur le Maire propose que Mme BRUNET prenne le local en l’état (comprenant seulement une pièce principale et des toilettes privatives, les autres espaces sont interdits) avec un bail à titre précaire de 5 mois à partir du 01/04/25, d’un loyer mensuel de 200€. Le 1^{er} loyer sera gratuit pour lui permettre de faire des travaux de peinture. Le dépôt de garantie de 200€, ne sera pas encaissé. Elle devra mettre à son nom les compteurs d’eau et d’électricité.

APRES DELIBERATION

Le conseil municipal à l’unanimité des membres présents ou représentés,

DECIDE d’octroyer à Mme BRUNET Julie un bail à titre précaire de 5 mois pour le local du 38 rue du Général Leclerc à partir du 01/04/25 et d’un loyer mensuel de 200€.

AUTORISE monsieur le Maire ou un adjoint le représentant à signer tous documents relatifs à cette affaire.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Le Maire

Michel MARESCOT

